

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2019 – 19H30

PRÉSENTS : DAVAYAT.A, JANKOWSKI. G, VIDEAU.J.Y, LITWINSKI.N, LE CLANCHE.H, BLANC. H, DELCHET.F, COURTIN J.D.

ABSENT : DUBOIS.V.

PROCURATION : DUVAL. C à BLANC. H.

Le Conseil Municipal a désigné Noëlle LITWINSKI comme secrétaire de séance.



En début de séance, Madame le Maire demande d'avoir une pensée pour Monsieur Jean- Mathieu Michel, Maire de Signes (Var) décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Elle rappelle l'irrespect et l'incivilité récurrente et les dérives induites.

Madame le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la demande de renouvellement de la convention gaz avec GRDF et une délibération pour un état de sommes dues par GRDF.

Ajout accepté à l'unanimité

Adhésion des Communes de Saint-Myon et Artonne et approbation des statuts SIA de la Morge et du Chambaron

Cette délibération annule celle prise le 28 mars 2019.

Vote à l'unanimité.

Convention de balayage des voies publiques SEMERAP

La convention arrive à échéance en fin d'année et peut être reconduite pour une durée de 5 ans.

Le coût pour 16.902ml / an et 3 passages, est de 1140,00 € HT/ an.

Vote à l'unanimité.

Renouvellement et actualisation du traite de concession pour la distribution publique du gaz naturel sur la Commune de Varennes-sur-Morge

La concession avait été conclue avec GRDF en 1992 pour une durée de 30 ans, elle doit être renouvelée pour la même durée.

Le montant de la redevance due par GRDF est de 597.00 € pour l'année 2019.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de la concession pour une durée de 30 ans effective à compter du 1er janvier 2022.

Redevance de l'occupation du domaine public communal GRDF pour l'année 2019

Au titre de l'occupation provisoire, somme due par GRDF : 8.00 €

Au titre de l'occupation permanente : 263.00 €

Création d'un emploi d'agent recenseur

Le recensement de la Commune sera réalisé du 16 Janvier au 15 Février 2020.
Un agent recenseur doit être embauché par la Commune pour cette période.

Trois personnes ont présenté leur candidature :

Monsieur Didier BRULEY

Monsieur Didier MICHEL

Madame Séverine LASTEYRAS

Madame LASTEYRAS ayant réalisé le recensement en 2015 et ayant donné toute satisfaction est reconduite à l'unanimité moins 2 voix par le Conseil Municipal.

Madame Annick DAVAYAT et Madame LITWINSKI n'ayant pas pris part au vote.

La Commune crée le poste pour cette période.

Présentation du rapport 2016 S.I.E.G.

Le rapport est présenté au conseil municipal et sera mis à la disposition du public

Présentation du rapport du réseau gaz GRDF

Le rapport est présenté au conseil municipal et sera mis à la disposition du public.

Le Conseil Régional a attribué une subvention de 4 874.00 € pour la réfection de la toiture de la Salle des Fêtes.

Trois rues doivent être sécurisées : Rue des Cotiaux, Rue des Coteaux de la Morge et le carrefour des rues du Creux et de la Vierge.

Pour deux rues, le principe d'écluses est retenu. La Rue du Creux sera mise en sens interdit après les travaux de la R.D 211 dans le sens R.D211 / Rte de Maringues.

Un projet de production de biométhane est en cours sur la Commune de Combronde et l'avis du Conseil Municipal est demandé.

La Commune serait impactée par 6,2 de terres agricoles où pourrait être épandu les digestats.

L'emplacement des terres agricoles n'est pas défini, et dans l'attente de nouveaux éléments, le Conseil Municipal donne un avis défavorable.

Contre : 2. Abstention : 5. Pour : 2

Les demande de prêts pour les travaux de la R.D 211 ont été acceptées, les sommes de 87 850.00 € et 129 917.00 € seront virées le 16 septembre 2019.

Des habitants ont demandé si un compostage partagé pouvait être mis en place par la Commune.

Après renseignements auprès du S.B.A, il s'agit d'un composteur mutualisé, déposé sur une place déterminée par la Commune et le S.B.A.

Un sondage sera réalisé par le S.B.A et en fonctions du nombre de foyers intéressé, le composteur pourra être installé. Une réunion d'information sera fixée pour expliquer la démarche. Une charte d'engagement sera signée avec les utilisateurs. Unanimité pour l'installation d'un composteur.

Les travaux vont reprendre sur la RD 211 le 23 septembre 2019.

Madame le Maire rappelle que la brocante a lieu le 15 septembre 2019 et demande qui peut participer à la tenue de la buvette.

Les clés de l'ex -caserne ont été remises à la commune. Une visite est prévue dimanche 8 septembre avec les conseillers.

Le bâtiment comprend un garage, un bureau et une grande pièce. Après nettoyage, le Conseil Municipal propose dans un premier temps, que la grande pièce soit mise à la disposition de deux associations : « Récréation » pour la partie Tarot le vendredi et à la Société de Chasse, ponctuellement pour des réunions, et le dimanche en période de chasse. Une convention d'occupation des locaux sera signée avec la Mairie. Le local devra être laissé propre après chaque utilisation.

Des travaux d'aménagement sont prévus et seront réalisés par les employés municipaux.

Constatant la pénurie d'eau et les interdictions d'arrosage, Madame le Maire propose l'installation d'un puits communal. Après recherche de points d'eau, il pourrait être réalisé vers la Salle des Fêtes.

Monsieur Jean- Denis COURTIN signale que les miroirs de sécurité ont besoin d'être repositionnés. Cela sera réalisé lorsque les travaux de la RD 211 seront terminés.

Un habitant demande à revoir la largeur des chemins ?

Monsieur Fabien DELCHET propose de donner un albizia. Proposition acceptée.

Affiché en Mairie le 12 Septembre 2019

Madame le Maire,

Annick DAVAYAT